

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 29 FEVRIER 2016**

L'an Deux Mil Seize, le 29 février à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune *d'HOSTUN* dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de **Monsieur Bruno VITTE**, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 12 représentés : 3 votants : 15

Quorum : 8

Date de convocation du conseil municipal : 22 février 2016

Présents : Monsieur Bruno VITTE, Le Maire, Madame Jeannine FOURNAT, Messieurs Jean-Paul ROSAND, Lionel DUJOL, Mesdames Laurence TICHON, Françoise CELERIEN, Véronique ORARD, Monique DA COSTA, Messieurs François TERPANT, Roger CHARVIN, Benoit VILLARD, Damien BONNETON.

Pouvoir : Madame Lucie ABISSET a donné pouvoir à Bruno VITTE.  
Monsieur Tony VITALDURAND a donné pouvoir à Lionel DUJOL.  
Monsieur André WUILLOT a donné pouvoir à Damien BONNETON.

**ORDRE DU JOUR :**

- Commission commerces
- Présentation projets d'investissements DOB 2016
- Informations et Questions diverses

Madame Monique DA COSTA a été élue secrétaire de séance.

Monsieur le maire ouvre la séance du conseil municipal.

### *Commission Commerces*

Le conseil municipal a mis en place une commission commerce communal.  
Françoise CELERIEN, Véronique ORARD et Monique DA COSTA sont désignées.

### *Présentation projets d'investissements DOB 2016*

Bruno VITTE présente les différents projets d'investissements qui seront éventuellement inscrits au budget 2016. A savoir : la modernisation de la mairie, le chemin piéton,...

### *Informations diverses*

#### **\* Compromis VALRIM pour les lots F1 et D1 :**

Bruno VITTE annonce que les deux compromis avec le groupe VALRIM ont bien été signés sans négociation. Ils ont juste demandé à ce que les lots soient donc bien viabilisés individuellement. Le lot des F1 est déjà viabilisé par contre, il reste à faire la bande du lot D1.  
Les compromis ont une échéance au 15 décembre prochain.

#### **\* Ecole – Matériel informatique :**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, la compétence informatique compte environ 830 classes sur le territoire ce qui correspond à peu près 2 000 machines.

Une enveloppe a été octroyée pour cette compétence à hauteur de 200 000 € pour les 3 ans à venir. L'agglomération a demandé aux communes de vérifier les installations au sein des établissements scolaires (installations électriques,...). Pour nous, notre salle informatique est correcte.

Il est nécessaire, à présent, de rédiger un appel à projet qui mentionne le besoin en matériel informatique pour la commune. Celui-ci va être réalisé en concertation entre l'équipe enseignante et la commune.

Dès l'envoi de cet appel à projet, une réponse nous parviendra courant du mois de mai afin de connaître la prise en charge de notre demande.

#### **\* Recensement de la population :**

La municipalité remercie vivement tous les habitants de la commune pour l'accueil que vous avez réservé à nos agents recenseurs pour la campagne du recensement de la population.

La collecte du recensement est clôturée depuis le 20 février dernier et en attente des chiffres précis en retour de l'INSEE, cette collecte a d'ores et déjà montré une légère hausse.

*La séance est levée à 22 heures.*

Prochaine réunion le Mercredi 30 mars 2016 à 20h00